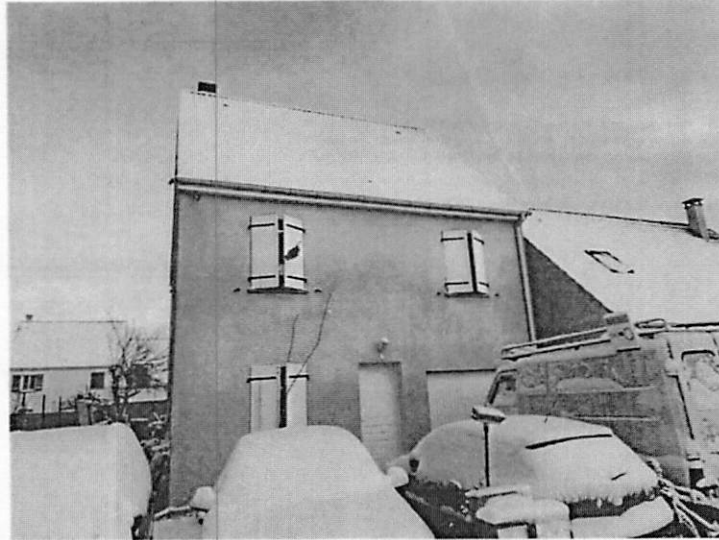


DOSSIER DE DIAGNOSTICS TECHNIQUES

Référence : [REDACTED]

Le 18/01/2024



<u>Bien</u> :	Maison individuelle
<u>Adresse</u> :	Résidence Coyolles 3 rue Rene Lucot 02600 VILLERS-COTTERÉTS
<u>Référence Cadastre</u> :	BL 605 - BL 611

PROPRIETAIRE

Monsieur et Madame
Résidence Coyolles 3 Rue Rene Lucot
02600 VILLERS-COTTERÉTS

DEMANDEUR

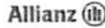
Monsieur et Madame
Résidence Coyolles 3 Rue Rene Lucot
02600 VILLERS-COTTERÉTS

Date de visite : 18/01/2024
Opérateur de repérage : BUREAU Damien

Donnée de carte

Attestation d'assurance

Responsabilité Civile 55681420



Allianz I.A.R.D., dont le siège social est situé à Cours Michélet CS 30051 92076 Paris La Défense Cedex, atteste que :

DB EXPERTISE
2 BD JEANNE D'ARC
02200 SOISSONS

Est titulaire d'un contrat Allianz Responsabilité Civile Activités de Services souscrit sous le numéro 55681420, qui a pris effet le 01/10/2015.

Ce contrat a pour objet de :

- satisfaire aux obligations édictées par l'ordonnance n° 2005 - 655 du 8 juin 2005 et son décret d'application n° 2006 - 1114 du 5 septembre 2006, codifiés aux articles R 271-1 à R 271-4 et L 271-4 à L 271-6 du Code de la construction et de l'habitation, ainsi que ses textes subséquents ;
- garantir l'Assuré contre les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile professionnelle qu'il peut encourir à l'égard d'autrui du fait des activités, telles que déclarées aux Dispositions Particulières, à savoir :

DIAGNOSTIQUEUR IMMOBILIER

La présente attestation est valable, pour la période du 30/09/23 au 01/10/24

La présente attestation n'implique qu'une présomption de garantie à la charge de l'assureur et ne peut engager celui-ci au delà des limites du contrat auquel elle se réfère. Les exceptions de garantie opposables au souscripteur ne sont également aux bénéficiaires de l'indemnité (résiliation, nullité, règle proportionnelle, exclusions, déchéances...).

Toute adjonction autre que les cachet et signature du représentant de la Compagnie est réputée non écrite.

Etablie à LYON, le 04/10/2023

Pour Allianz,



QUALIXPERT Certificat N° C0945 Monsieur Damien BUREAU. Certificat dans le cadre du processus de certification PRO4 consultable sur www.qualixpert.com conformément à l'ordonnance 2005-655 titre III du 8 juin 2005 et au décret 2006-1114 du 05 septembre 2006. Date d'établissement le jeudi 04 octobre 2023. Majorie ALBERT Directrice Administrative.

QUALIXPERT Certificat N° C0945 Monsieur Damien BUREAU. Certificat dans le cadre du processus de certification PRO4 et / ou PRO5 consultable sur www.qualixpert.com conformément à l'ordonnance 2005-655 titre III du 8 juin 2005 et au décret 2006-1114 du 05 septembre 2006. Date d'établissement le lundi 11 juillet 2022. Majorie ALBERT Directrice Administrative.

DB EXPERTISE IMMOBILIER ATTESTATION SUR L'HONNEUR. Attestation sur l'honneur de Monsieur Damien BUREAU de la société DB EXPERTISE. Art. R. 271-1 - Pour l'application de l'article L. 271-6, il est recouru soit à une personne physique dont les compétences ont été certifiées par un organisme accrédité dans le domaine de la construction, soit à une personne morale employant des salariés du comité de personnes physiques qui disposent des compétences certifiées dans les mêmes conditions.

NOTE DE SYNTHESE DES CONCLUSIONS

RAPPORT N° [REDACTED]

INFORMATIONS GENERALES

Type de bien : **Maison individuelle**

Adresse : **Résidence Coyolles**
3 rue Rene Lucot
02600 VILLERS-COTTERÊTS

Propriétaire : **Monsieur et Madame**

Réf. Cadastre : **BL 605 - BL 611**

Bâti : **Oui**

Date du permis de construire : **2013**

Date de construction : **2013**

CERTIFICAT DE SUPERFICIE

Superficie totale :
99,33 m²

DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ENERGETIQUE

Date limite de validité : **17/01/2034**

Consommations énergétiques

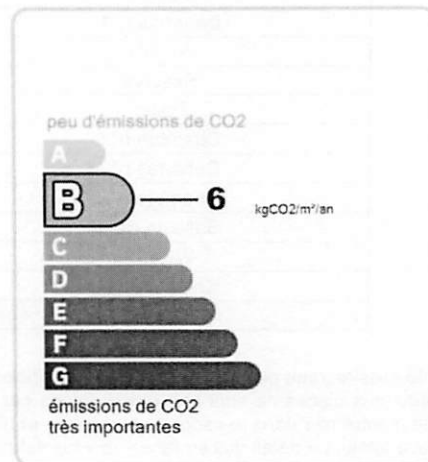
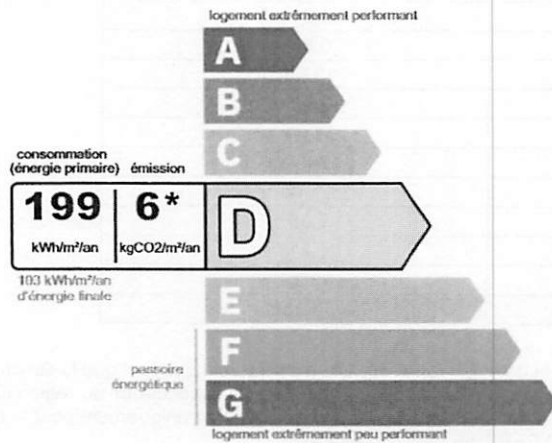
(en énergie primaire) pour le chauffage, la production d'eau chaude sanitaire et le refroidissement, déduction faite de la production d'électricité à demeure

Consommation conventionnelle : **199 kWh_{ep}/m².an**

Emissions de gaz à effet de serre (GES)

pour le chauffage, la production d'eau chaude sanitaire et le refroidissement

Estimation des émissions : **6 kg_{eq}CO₂/m².an**





CERTIFICAT DE SUPERFICIE

Article 46 et 54 de la LOI n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové
Article 2 du décret N°97-532 du 23 mai 1997 qui a modifié l'article R111-2 du CCH
Articles 4-1 et 4-2 du décret n°67-223 du 17 mars 1967

A DESIGNATION DU BATIMENT

Nature du bâtiment : Maison individuelle	Adresse : Résidence Coyolles 3 rue Rene Lucot 02600 VILLERS-COTTERÊTS
Référence Cadastre : BL 605 - BL 611	Propriété de: Monsieur et Madame Résidence Coyolles 3 Rue Rene Lucot 02600 VILLERS-COTTERÊTS
	Mission effectuée le : 18/01/2024 Date de l'ordre de mission : 18/01/2024
	N° Dossier :

Le Technicien déclare que la superficie du bien ci-dessus désigné, concerné par la loi 96-1107 du 18/12/96 est égale à :

Total : 99,33 m²

(Quatre-vingt-dix-neuf mètres carrés trente-trois)

Commentaires : Néant

B DETAIL DES SURFACES PAR LOCAL

Pièce ou Local	Etage	Surface Loi Carrez
Séjour	RDC	14,25 m ²
Salle à Manger	RDC	11,34 m ²
Cuisine	RDC	8,77 m ²
Débarras n°1	RDC	1,31 m ²
WC n°1	RDC	0,80 m ²
Réserve	RDC	13,52 m ²
Palier	1er	3,00 m ²
Chambre n°1	1er	11,84 m ²
Débarras n°2	1er	2,87 m ²
Chambre n°2	1er	11,12 m ²
Salle de Bain	1er	7,03 m ²
WC n°2	1er	1,21 m ²
Chambre n°3	1er	12,27 m ²
Total		99,33 m²

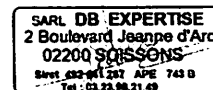
La présente mission rend compte de l'état des superficies des lots désignés à la date de leur visite. Elle n'est valable que tant que la structure et la disposition des pièces ne sont pas transformées par des travaux. La vérification de la conformité au titre de propriété et au règlement de copropriété n'entre pas dans le cadre de la mission et n'a pas été opérée par le technicien. Le présent certificat vaut uniquement pour le calcul de la surface totale. Le détail des surfaces ne vous est communiqué par DB EXPERTISE qu'à titre indicatif.

Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité, et avec l'accord écrit de son signataire.

à SOISSONS, le 18/01/2024

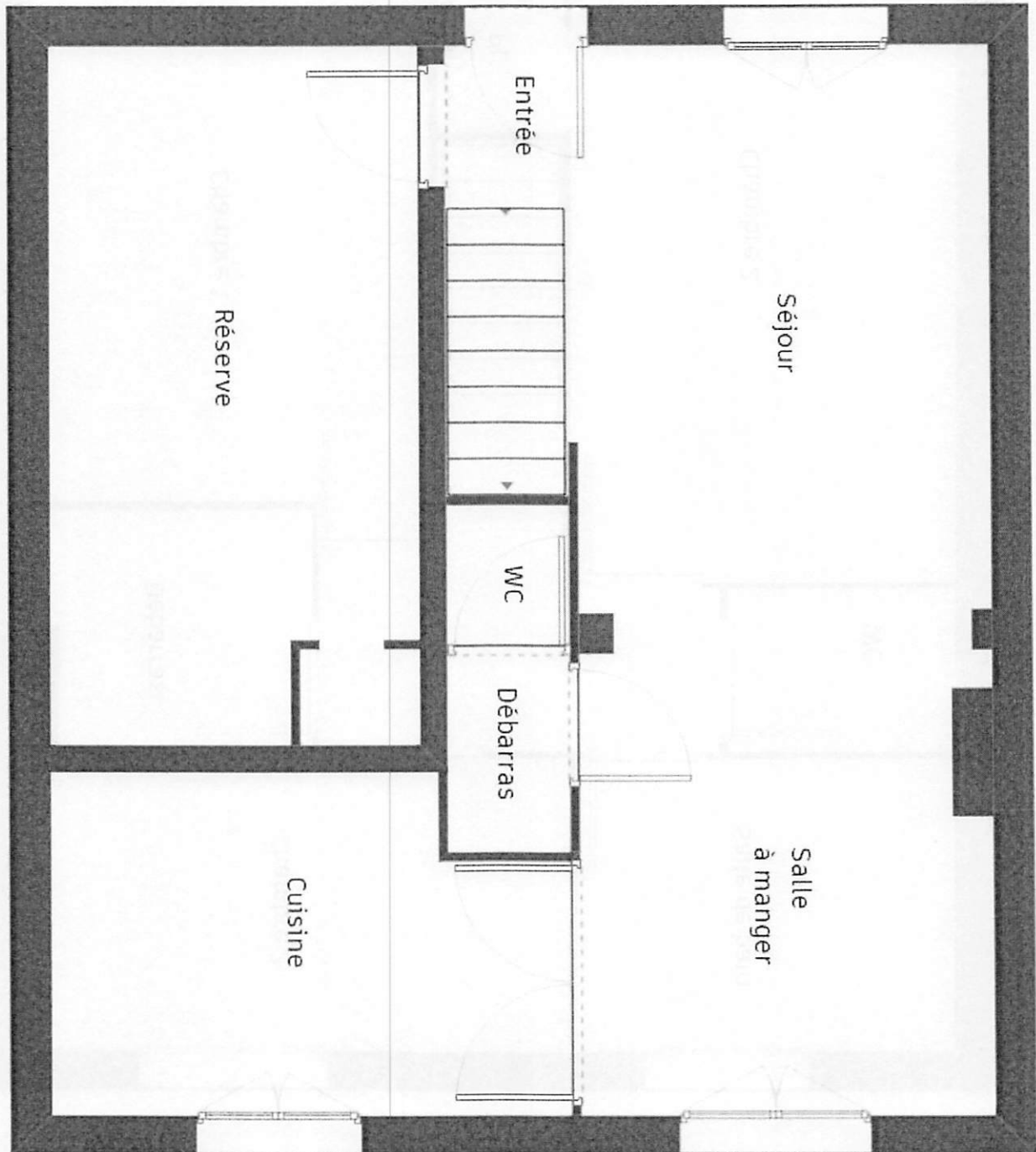
Nom du responsable :

BUREAU Damien

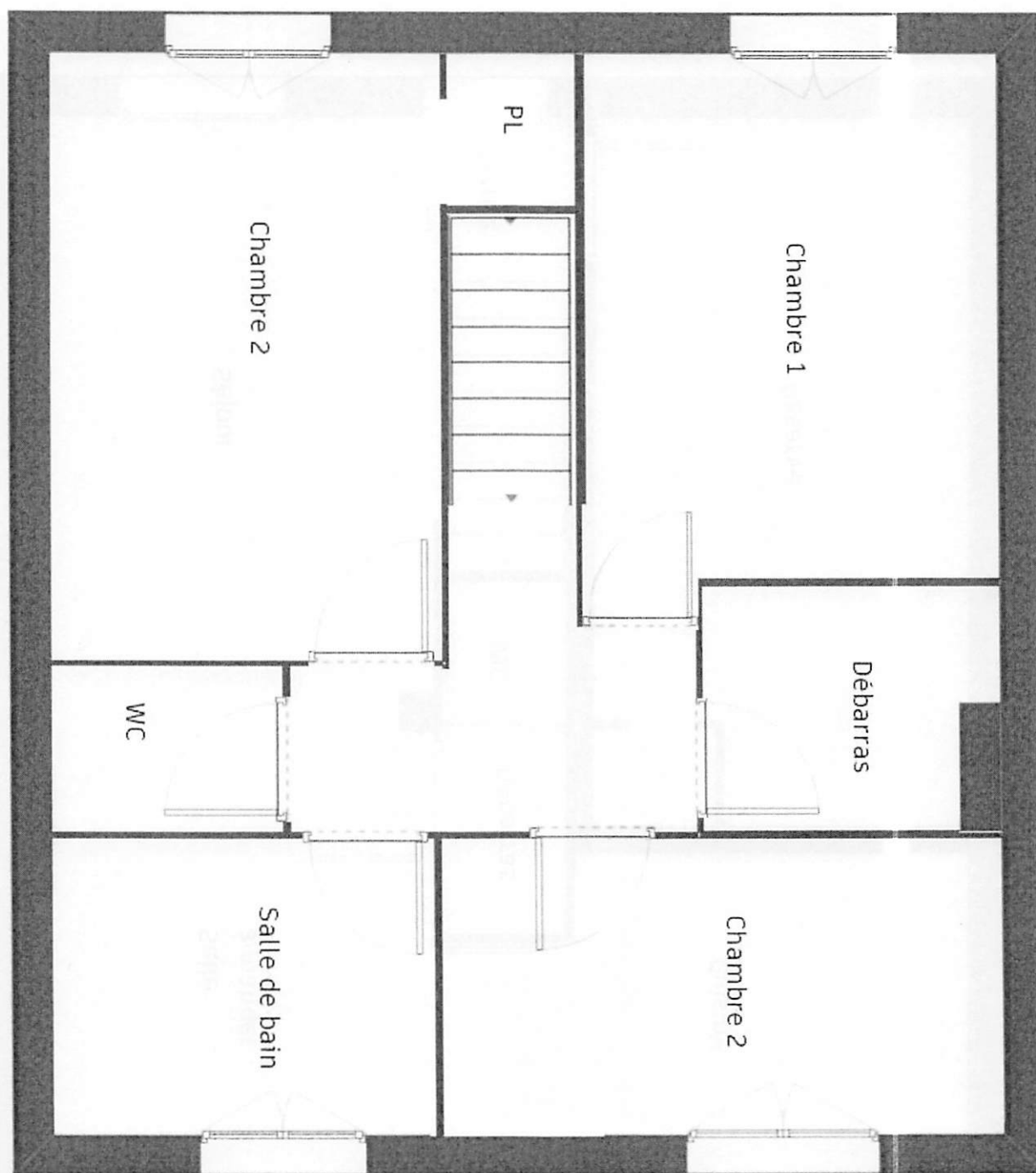


DOCUMENTS ANNEXES

RDC



1er Etage



SARL DB EXPERTISE

2 Boulevard Jeanne d'Arc - 02200 SOISSONS

Téléphone : 03.23.96.21.49 - E-mail : contact@dbexpertise.fr

RCS 49264128700031 - APE 7120 B

www.dbexpertise.fr

DPE diagnostic de performance énergétique (logement)

n° : 2402E0204246V

établi le : 18/01/2024

valable jusqu'au : 17/01/2034

Ce document vous permet de savoir si votre logement est économe en énergie et préserve le climat. Il vous donne également des pistes pour améliorer ses performances et réduire vos factures. Pour en savoir plus : www.ecologie.gouv.fr/diagnostic-performance-energetique-dpe



adresse : 3 rue Rene Lucot, 02600 VILLERS-COTTERÊTS

type de bien : Maison individuelle

année de construction : 2013

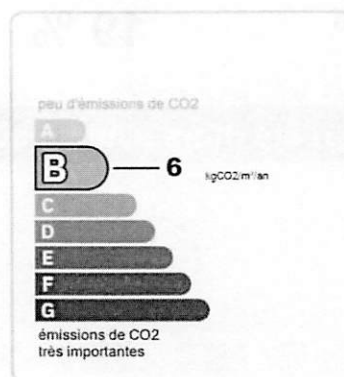
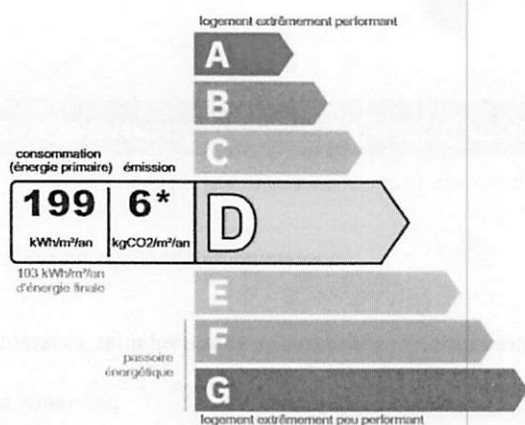
surface habitable : 99,33 m²

propriétaire :

adresse : 3 Rue Rene Lucot, 02600 VILLERS-COTTERÊTS

Performance énergétique

* Dont émissions de gaz à effet de serre.



Le niveau de consommation énergétique dépend de l'isolation du logement et de la performance des équipements. Pour l'améliorer, voir pages 5 à 6

Ce logement émet 627 kg de CO₂ par an, soit l'équivalent de 3248 km parcourus en voiture. Le niveau d'émissions dépend principalement des types d'énergies utilisées (bois, électricité, gaz, fioul, etc.)

Estimation des coûts annuels d'énergie du logement

Les coûts sont estimés en fonction des caractéristiques de votre logement et pour une utilisation standard sur 5 usages (chauffage, eau chaude sanitaire, climatisation, éclairage, auxiliaires) voir p.3 pour voir les détails par poste.



entre 1 141 € et 1 543 € par an

Prix moyens des énergies indexés au 01/01/2021 (abonnements compris)

Comment réduire ma facture d'énergie ? voir p.3

Informations diagnostiqueur

DB EXPERTISE

2 Boulevard Jeanne d'Arc
02200 SOISSONS

diagnostiqueur :

Damien BUREAU

tel 03.23.96.21.49

email : contact@dbexpertise.fr

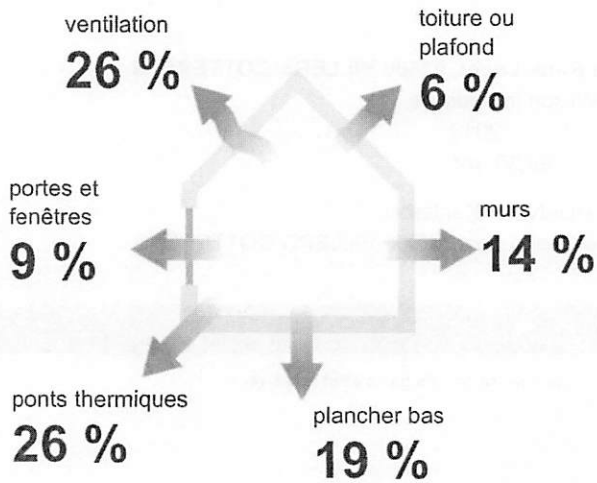
n° de certification : C0945

organisme de certification : QualiXpert

SARL DB EXPERTISE
2 Boulevard Jeanne d'Arc
02200 SOISSONS
Siret 892 961 287 APE 743 B
Tel. 03 23 96 21 49

À l'attention du propriétaire du bien au moment de la réalisation du DPE. Dans le cadre du Règlement général sur la protection des données (RGPD), l'Agence vous informe que vos données personnelles (Nom-Prénom-Adresse) sont utilisées dans le cadre de l'établissement de l'observatoire DPE à des fins de contrôles ou de procédures judiciaires. Ces données sont stockées jusqu'à la date de fin de validité du DPE. Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de portabilité, d'effacement ou d'une limitation du traitement de vos données. Si vous souhaitez faire valoir votre droit, veuillez nous contacter à l'adresse mail indiquée à la page « Contacts » de l'Observatoire DPE (trouvezvotreobservatoire-dpe.siret.fr).

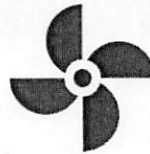
Schéma des déperditions de chaleur



Performance de l'isolation

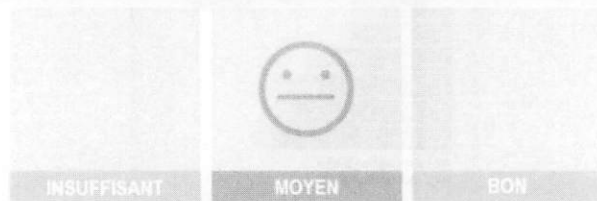
INSUFFISANTE MOYENNE BONNE TRÈS BONNE

Système de ventilation en place



VMC SF Auto réglable après 2012

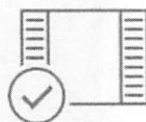
Confort d'été (hors climatisation)*



Les caractéristiques de votre logement améliorant le confort d'été :



toiture isolée



fenêtres équipées de volets extérieurs ou brise-soleil



logement traversant

Production d'énergies renouvelables

équipements présents dans le logement :



système de chauffage au bois

D'autres solutions d'énergies renouvelables existent :



panneaux thermiques



panneaux solaires



pompe à chaleur



géothermie





chauffe eau thermodynamique



réseau de chaleur vertueux

*Le niveau de confort d'été présenté ici s'appuie uniquement sur les caractéristiques de votre logement (la localisation n'est pas prise en compte).

Montants et consommations annuels d'énergie

usage	consommation d'énergie (en kWh énergie primaire)		frais annuels d'énergie (fourchette d'estimation*)	répartition des dépenses
🔥 chauffage	🌲 bois	2920 (2920 éf.)	Entre 715€ et 967€	 61%
	⚡ électrique	10109 (4395 éf.)		
🚿 eau chaude sanitaire	⚡ électrique	5633 (2449 éf.)	Entre 354€ et 480€	 32%
❄️ refroidissement				0%
💡 éclairage	⚡ électrique	432 (188 éf.)	Entre 27€ et 37€	3%
🌀 auxiliaires	⚡ électrique	705 (307 éf.)	Entre 44€ et 60€	4%
énergie totale pour les usages recensés		19 798 kWh (10 258 kWh é.f.)	Entre 1 141€ et 1 543€ par an	Pour rester dans cette fourchette d'estimation, voir les recommandations d'usage ci-dessous

Conventionnellement, ces chiffres sont donnés pour une température de chauffage de 19°C réduite à 16°C la nuit ou en cas d'absence du domicile, une climatisation réglée à 28°C (si présence de climatisation), et une consommation d'eau chaude de 110,32l par jour.

é.f. → énergie finale

* Prix moyens des énergies indexés au 01/01/2021 (abonnements compris)

▲ Seules les consommations d'énergie nécessaires au chauffage, à la climatisation, à la production d'eau chaude sanitaire, à l'éclairage et aux auxiliaires (ventilateurs, pompes) sont prises en compte dans cette estimation. Les consommations liées aux autres usages (électroménager, appareils électroniques...) ne sont pas comptabilisées.

▲ Les factures réelles dépendront de nombreux facteurs : prix des énergies, météo de l'année (hiver froid ou doux...), nombre de personnes dans le logement et habitudes de vie, entretien des équipements...

Recommandations d'usage pour votre logement

Quelques gestes simples pour maîtriser votre facture d'énergie :

**Température recommandée en hiver → 19°C**

Chauffer à 19°C plutôt que 21°C, c'est en moyenne -25,3% sur votre facture soit -213 € par an

astuces (plus facile si le logement dispose de solutions de pilotage efficaces)

- Diminuez le chauffage quand vous n'êtes pas là.
- Chauffez les chambres à 17°C la nuit.

**Si climatisation, température recommandée en été → 28°C**

astuces

- Fermez les fenêtres et volets la journée quand il fait chaud.
- Aérez votre logement la nuit.

**Consommation recommandée → 110,32l /jour d'eau chaude à 40°C**

Estimation faite par rapport à la surface de votre logement (1-2 personnes). Une douche de 5 minutes = environ 40l.

45l consommés en moins par jour, c'est en moyenne -23% sur votre facture soit -96 € par an

astuces





- Installez des mousseurs d'eau sur les robinets et un pommeau à faible débit sur la douche.
- Réduisez la durée des douches.







En savoir plus sur les bons réflexes d'économie d'énergie : france-renov.gouv.fr

Voir en annexe le descriptif détaillé du logement et de ses équipements.

Vue d'ensemble du logement







	description	isolation
 murs	Mur Est Blocs de béton creux donnant sur Extérieur, isolé Mur Ouest Blocs de béton creux donnant sur Extérieur, isolé Mur Nord Blocs de béton creux donnant sur Extérieur, isolé	bonne
 plancher bas	Plancher 1 Dalle béton donnant sur Terre-plein, non isolé	moyenne
 toiture / plafond	Plafond 1 Plaques de plâtre donnant sur Combles perdus, isolé	moyenne
 portes et fenêtres	Fenêtres battantes, Menuiserie PVC VIR - double vitrage vertical (e = 16 mm) avec Fermeture Porte opaque pleine isolée	très bonne

Vue d'ensemble des équipements

	description
 chauffage	Radiateur électrique à accumulation Electrique installation en 2013, individuel Insert Bois installation en 2006, individuel
 eau chaude sanitaire	Chauffe-eau vertical Electrique installation en 2012, individuel, production par accumulation
 ventilation	VMC SF Auto réglable après 2012
 pilotage	Radiateur électrique à accumulation : avec régulation pièce par pièce, intermittence par pièce avec minimum de température Insert : Autres équipements : avec régulation pièce par pièce, absence d'équipements d'intermittence

Recommandations de gestion et d'entretien des équipements

Pour maîtriser vos consommations d'énergie, la bonne gestion et l'entretien régulier des équipements de votre logement sont essentiels.

	type d'entretien
 isolation	Faire vérifier et compléter les isolants par un professionnel
 chauffe-eau	En cas d'inoccupation de plus d'une semaine, arrêter le ballon et faire une remise à température à plus de 60°C avant usage (légionelle). Utiliser une programmateur pour le faire fonctionner uniquement en heures creuses Vérifier la température d'eau du ballon (55°C -60°C) pour éviter le risque de développement de la légionelle (en dessous de 50°C) .
 insert/poêle bois	Nettoyer les conduits de fumées tous les ans pour un chauffage bois
 éclairage	Eteindre les lumières lorsque personne n'utilise la pièce. Régler les temporisations et les seuils de luminosité dans les parties communes pour les adapter aux besoins.
 radiateur	Ne jamais placer un meuble devant un émetteur de chaleur
 ventilation	La ventilation mécanique ne doit jamais être arrêtée. Ne jamais boucher les entrées d'air Nettoyage et réglage de l'installation tous les 3 ans par un professionnel.

Recommandations d'amélioration de la performance



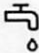


Des travaux peuvent vous permettre d'améliorer significativement l'efficacité énergétique de votre logement et ainsi de faire des économies d'énergie, d'améliorer son confort, de le valoriser et de le rendre plus écologique. Le pack ① de travaux vous permet de réaliser les travaux prioritaires, et le pack ② d'aller vers un logement très performant.



Si vous en avez la possibilité, il est plus efficace et rentable de procéder à une rénovation globale de votre logement (voir packs de travaux ① + ② ci-dessous). La rénovation performante par étapes est aussi une alternative possible (réalisation du pack ① avant le pack ②). Faites-vous accompagner par un professionnel compétent (bureau d'études, architecte, entreprise générale de travaux, groupement d'artisans...) pour préciser votre projet et coordonner vos travaux.

1

Les travaux essentiels montant estimé : 12000 à 30000 €

lot	description	performance recommandée
 eau chaude sanitaire	Remplacement par un chauffe eau thermodynamique : Remplacement du chauffe-eau par un chauffe-eau thermodynamique	
 chauffage	PAC Air Air : Installation d'une pompe à chaleur air / air Travaux pouvant nécessiter une autorisation d'urbanisme	
 climatisation	Installation d'une PAC air/air Zone H1 / H2 : Installation d'une pompe à chaleur Air/Air. Choisir un appareil dont le SEER est au minimum de 6.7 L'installation d'une pompe à chaleur nécessite un bon niveau d'isolation du bâtiment	SEER > 6.7

Commentaire:

Travaux essentiels:

Les conseils pour ne pas se tromper :

Réaliser une étude thermique avec un bureau d'études INDÉPENDANT pour valider la puissance de la machine.

Renforcer au maximum l'isolation de la maison (isolation combles et murs, vitrages).

Privilégier les installateurs qui installent systématiquement des compteurs d'énergie sur les systèmes de pompes à chaleur.

Privilégier des installateurs qui travaillent à proximité du projet.

Chercher à baisser au maximum la température d'eau de l'émetteur du système de chauffage : cela améliore les performances et la durée de vie du système.

Éviter les émetteurs à inertie dans les maisons types BBC.

Mise en garde sur les rendements des PAC:

Dans la pratique, les pompes à chaleur une fois installées ont des rendements qui peuvent être complètement différents, et cela en fonction de plusieurs paramètres :

La température de l'air (pour une aérothermie) : plus la PAC récupère de l'air froid, plus le COP diminue.

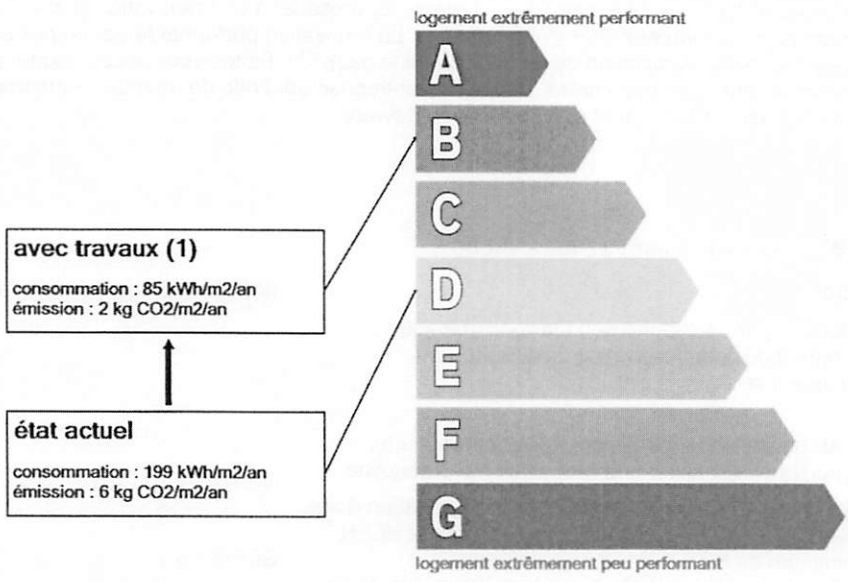
La température de l'eau chauffée : plus la PAC chauffe l'eau à haute température, plus le COP diminue. Attention donc aux machines qui font de la haute température. Il faut absolument regarder les COP non pas à 35°C, mais à 65°C.

Les cycles courts : une machine trop puissante qui s'arrête et se remet en route trop souvent aura des COP et une durée de vie amoindris. Ce n'est pas le cas en chambre d'essai car les PAC sont testées sur un cycle sans interruption pendant 2 heures.

Les débits d'eau : si les liaisons hydrauliques n'assurent pas les débits d'eau nécessaires, la PAC voit ses rendements diminuer. Il faut donc privilégier des grosses sections de tuyaux, avec le moins de coude possible. En rénovation, veillez aussi à exiger un nettoyage des circuits de vos radiateurs, car toutes les boues accumulées dans les radiateurs ralentissent l'eau et n'assurent pas les débits d'eau suffisants pour avoir les COP théoriques.

Recommandations d'amélioration de la performance

Évolution de la performance après travaux



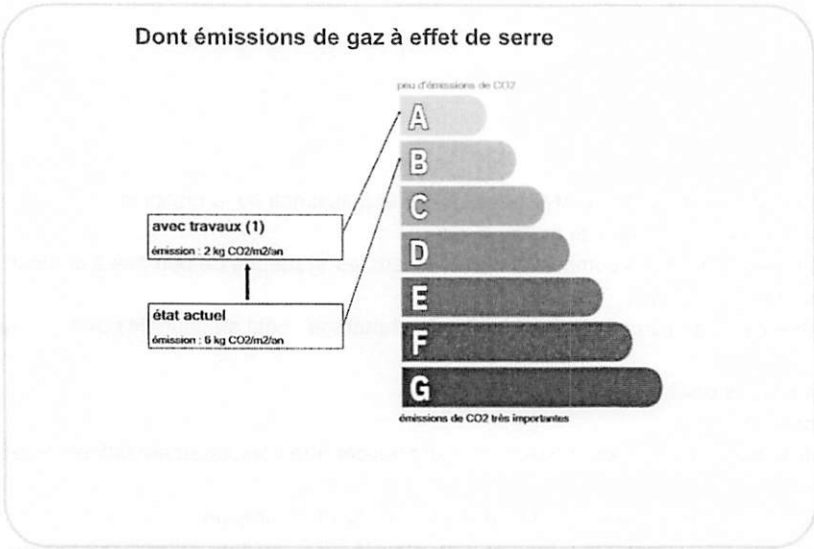
France Rénov'

Préparez votre projet !

Contactez le conseiller France Rénov' le plus proche de chez vous, pour des conseils gratuits et indépendants sur vos choix de travaux et d'artisans : france-renov.gouv.fr/espaces-conseil-fr ou 0808 800 700 (prix d'un appel local)

Vous pouvez bénéficier d'aides, de primes et de subventions pour vos travaux : france-renov.gouv.fr/aides

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité





Pour répondre à l'urgence climatique et environnementale, la France s'est fixée pour objectif d'ici 2050 de rénover l'ensemble des logements à un haut niveau de performance énergétique.

À court terme, la priorité est donnée à la suppression des énergies fortement émettrices de gaz à effet de serre (fioul, charbon) et à l'éradication des « passoires énergétiques » d'ici 2028.

Fiche technique du logement

Cette fiche liste les caractéristiques techniques du bien diagnostiqué renseignées par le diagnostiqueur pour obtenir les résultats présentés dans ce document. En cas de problème, contactez la personne ayant réalisé ce document ou l'organisme certificateur qui l'a certifiée (diagnostiqueurs.din.developpement-durable.gouv.fr).

Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par QualiXpert, 17 rue BORREL 81100 CASTRES

Référence du logiciel validé : **AnalysImmo DPE 2021 4.1.1**

Justificatifs fournis pour établir le DPE :

Référence du DPE : **2402E0204246V**

Néant

Invariant fiscal du logement :

Référence de la parcelle cadastrale : **BL 605 - BL 611-**

Méthode de calcul utilisée pour l'établissement du DPE : **3CL-DPE 2021**

Date de visite du bien : **18/01/2024**

Explications personnalisées sur les éléments pouvant amener à des différences entre les consommations estimées et les consommations réelles :

Explication des écarts possibles entre les consommations issues de la simulation conventionnelle et celles issues des consommations réelles :

Les rendements utilisés pour l'estimation sont fixés par arrêté et peuvent différer des rendements réels des installations. La méthode conventionnelle est prévue pour une utilisation standardisée du bien (nombre d'occupants, température de chauffe pendant le jour et la nuit, période d'occupation du bien...).

Lorsque les éléments des parois ne sont pas connus, des valeurs par défaut sont prises pour les caractériser : ces valeurs ne reflètent pas forcément les caractéristiques réelles des parois.

Les coûts des énergies sont indexés au 1 Janvier 2021 et sont différents des coûts pratiqués par les distributeurs d'énergie.

Pour prendre en compte les différents traitements de l'électricité, un facteur de 2.30 est utilisé pour faire la conversion des consommations des systèmes électriques en énergie primaire.

généralités

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée
Département		02 - Aisne
Altitude	donnée en ligne	125
Type de bien	observée ou mesurée	Maison Individuelle
Année de construction	valeur estimée	2013
Surface habitable du logement	observée ou mesurée	99,33
Nombre de niveaux du logement	observée ou mesurée	2
Hauteur moyenne sous plafond	observée ou mesurée	2,48

enveloppe

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée
Mur Nord	Surface	observée ou mesurée 12,95 m²
	Matériau mur	observée ou mesurée Blocs de béton creux
	Epaisseur mur	observée ou mesurée 20 cm
	Isolation : oui / non / inconnue	observée ou mesurée Oui
	Année isolation	valeur par défaut 2006 à 2012
	Bâtiment construit en matériaux anciens	observée ou mesurée Non
	Inertie	observée ou mesurée Légère
	Doublage	observée ou mesurée indéterminé avec lame d'air sup 15 mm
Mur Sud	Surface	observée ou mesurée 10,97 m²
	Matériau mur	observée ou mesurée Blocs de béton creux
	Epaisseur mur	observée ou mesurée 20 cm
	Isolation : oui / non / inconnue	observée ou mesurée Oui

Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée	
Mur Est	Année isolation	✗ valeur par défaut	2006 à 2012
	Bâtiment construit en matériaux anciens	⊖ observée ou mesurée	Non
	Inertie	⊖ observée ou mesurée	Légère
	Doublage	⊖ observée ou mesurée	indéterminé avec lame d'air sup 15 mm
	Surface	⊖ observée ou mesurée	19,47 m ²
	Matériau mur	⊖ observée ou mesurée	Blocs de béton creux
	Epaisseur mur	⊖ observée ou mesurée	20 cm
	Isolation : oui / non / inconnue	⊖ observée ou mesurée	Oui
	Epaisseur isolant	⊖ observée ou mesurée	8 cm
	Bâtiment construit en matériaux anciens	⊖ observée ou mesurée	Non
	Inertie	⊖ observée ou mesurée	Légère
Mur Ouest	Doublage	⊖ observée ou mesurée	indéterminé avec lame d'air sup 15 mm
	Surface	⊖ observée ou mesurée	19,47 m ²
	Matériau mur	⊖ observée ou mesurée	Blocs de béton creux
	Epaisseur mur	⊖ observée ou mesurée	20 cm
	Isolation : oui / non / inconnue	⊖ observée ou mesurée	Oui
	Année isolation	✗ valeur par défaut	2006 à 2012
	Bâtiment construit en matériaux anciens	⊖ observée ou mesurée	Non
	Inertie	⊖ observée ou mesurée	Légère
	Doublage	⊖ observée ou mesurée	indéterminé avec lame d'air sup 15 mm
	Surface	⊖ observée ou mesurée	49,34 m ²
	Type	⊖ observée ou mesurée	Plaques de plâtre
Plafond 1	Isolation : oui / non / inconnue	⊖ observée ou mesurée	Oui
	Année isolation	⊖ document fourni	2006 à 2012
	Inertie	⊖ observée ou mesurée	Légère
	Type de local non chauffé adjacent	⊖ observée ou mesurée	Combles perdus
	Surface Aiu	⊖ observée ou mesurée	49,34 m ²
	Surface Aue	⊖ observée ou mesurée	49,34 m ²
	Etat isolation des parois du local non chauffé	✗ valeur par défaut	Oui
	Surface	⊖ observée ou mesurée	49,99 m ²
	Type de plancher bas	⊖ observée ou mesurée	Dalle béton
	Isolation : oui / non / inconnue	⊖ observée ou mesurée	Non
	Plancher 1	Périmètre plancher déperditif sur terre-plein, vide sanitaire ou sous-sol non chauffé	⊖ observée ou mesurée
Surface plancher sur terre-plein, vide sanitaire ou sous-sol non chauffé		⊖ observée ou mesurée	49,99 m ²
Inertie		⊖ observée ou mesurée	Lourde
Type d'adjacence		⊖ observée ou mesurée	Terre-plein
Fenêtre Cuisine+sdb+chb3		Surface de baies	⊖ observée ou mesurée
	Type de vitrage	⊖ observée ou mesurée	Double vitrage vertical

Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée	
Fenêtre Séjour+chb3+chb1	Epaisseur lame air	observée ou mesurée	16 mm
	Présence couche peu émissive	observée ou mesurée	Oui
	Gaz de remplissage	observée ou mesurée	Air
	Double fenêtre	observée ou mesurée	Non
	Inclinaison vitrage	observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison $\geq 75^\circ$)
	Type menuiserie	observée ou mesurée	Menuiserie PVC
	Positionnement de la menuiserie	observée ou mesurée	Nu intérieur
	Type ouverture	observée ou mesurée	Fenêtres battantes
	Type volets	observée ou mesurée	Jalousie accordéon, fermeture à lames orientables y compris les véniliens extérieurs tout métal, volets battants ou persiennes avec ajours fixes
	Orientation des baies	observée ou mesurée	Nord
	Type de masque proches	observée ou mesurée	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	observée ou mesurée	Absence de masque lointain
	Présence de joints	observée ou mesurée	Oui
	Surface de baies	observée ou mesurée	4,14 m ²
	Type de vitrage	observée ou mesurée	Double vitrage vertical
	Epaisseur lame air	observée ou mesurée	16 mm
	Présence couche peu émissive	observée ou mesurée	Oui
	Gaz de remplissage	observée ou mesurée	Air
	Double fenêtre	observée ou mesurée	Non
	Inclinaison vitrage	observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison $\geq 75^\circ$)
Type menuiserie	observée ou mesurée	Menuiserie PVC	
Positionnement de la menuiserie	observée ou mesurée	Nu intérieur	
Type ouverture	observée ou mesurée	Fenêtres battantes	
Type volets	observée ou mesurée	Jalousie accordéon, fermeture à lames orientables y compris les véniliens extérieurs tout métal, volets battants ou persiennes avec ajours fixes	
Orientation des baies	observée ou mesurée	Sud	
Type de masque proches	observée ou mesurée	Absence de masque proche	
Type de masques lointains	observée ou mesurée	Absence de masque lointain	
Présence de joints	observée ou mesurée	Oui	
Porte entrée	Type de porte	observée ou mesurée	Porte opaque pleine isolée
	Surface	observée ou mesurée	1,98 m ²
	Présence de joints	observée ou mesurée	Non
Linéaire Plancher 1 Mur Nord	Type de pont thermique	observée ou mesurée	Plancher bas - Mur
	Type isolation	observée ou mesurée	Mur Nord : ITI
	Longueur du pont thermique	observée ou mesurée	6,89 m
Linéaire Plancher 1 Mur Sud	Type de pont thermique	observée ou mesurée	Plancher bas - Mur
	Type isolation	observée ou mesurée	Mur Sud : ITI
	Longueur du pont thermique	observée ou mesurée	5,99 m
Linéaire Plancher 1 Mur Est	Type de pont thermique	observée ou mesurée	Plancher bas - Mur
	Type isolation	observée ou mesurée	Mur Est : ITI

Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée
Linéaire Plancher 1 Mur Ouest	Longueur du pont thermique	observée ou mesurée 7,85 m
	Type de pont thermique	observée ou mesurée Plancher bas - Mur
	Type isolation	observée ou mesurée Mur Ouest : ITI
Linéaire Mur Nord (vers le haut)	Longueur du pont thermique	observée ou mesurée 7,85 m
	Type de pont thermique	observée ou mesurée Plancher intermédiaire - Mur
	Type isolation	observée ou mesurée ITI
Linéaire Mur Sud (vers le haut)	Longueur du pont thermique	observée ou mesurée 6,89 m
	Type de pont thermique	observée ou mesurée Plancher intermédiaire - Mur
	Type isolation	observée ou mesurée ITI
Linéaire Mur Est (vers le haut)	Longueur du pont thermique	observée ou mesurée 6,89 m
	Type de pont thermique	observée ou mesurée Plancher intermédiaire - Mur
	Type isolation	observée ou mesurée ITI
Linéaire Mur Ouest (vers le haut)	Longueur du pont thermique	observée ou mesurée 7,85 m
	Type de pont thermique	observée ou mesurée Plancher intermédiaire - Mur
	Type isolation	observée ou mesurée ITI
Linéaire Mur Nord (vers le bas)	Longueur du pont thermique	observée ou mesurée 7,85 m
	Type de pont thermique	observée ou mesurée Plancher intermédiaire - Mur
	Type isolation	observée ou mesurée ITI
Linéaire Mur Sud (vers le bas)	Longueur du pont thermique	observée ou mesurée 6,89 m
	Type de pont thermique	observée ou mesurée Plancher intermédiaire - Mur
	Type isolation	observée ou mesurée ITI
Linéaire Mur Est (vers le bas)	Longueur du pont thermique	observée ou mesurée 6,89 m
	Type de pont thermique	observée ou mesurée Plancher intermédiaire - Mur
	Type isolation	observée ou mesurée ITI
Linéaire Mur Ouest (vers le bas)	Longueur du pont thermique	observée ou mesurée 7,85 m
	Type de pont thermique	observée ou mesurée Plancher intermédiaire - Mur
	Type isolation	observée ou mesurée ITI
Linéaire Mur Nord (à gauche du refend)	Longueur du pont thermique	observée ou mesurée 7,85 m
	Type de pont thermique	observée ou mesurée Refend - Mur
	Type isolation	observée ou mesurée ITI
Linéaire Mur Sud (à gauche du refend)	Longueur du pont thermique	observée ou mesurée 2,48 m
	Type de pont thermique	observée ou mesurée Refend - Mur
	Type isolation	observée ou mesurée ITI
Linéaire Mur Est (à gauche du refend)	Longueur du pont thermique	observée ou mesurée 2,48 m
	Type de pont thermique	observée ou mesurée Refend - Mur
	Type isolation	observée ou mesurée ITI
Linéaire Mur Ouest (à gauche du refend)	Longueur du pont thermique	observée ou mesurée 2,48 m
	Type de pont thermique	observée ou mesurée Refend - Mur
	Type isolation	observée ou mesurée ITI

Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée
Linéaire Mur Nord (à droite du refend)	Type de pont thermique	☺ observée ou mesurée Refend - Mur
	Type isolation	☺ observée ou mesurée ITI
	Longueur du pont thermique	☺ observée ou mesurée 2,48 m
Linéaire Mur Sud (à droite du refend)	Type de pont thermique	☺ observée ou mesurée Refend - Mur
	Type isolation	☺ observée ou mesurée ITI
	Longueur du pont thermique	☺ observée ou mesurée 2,48 m
Linéaire Mur Est (à droite du refend)	Type de pont thermique	☺ observée ou mesurée Refend - Mur
	Type isolation	☺ observée ou mesurée ITI
	Longueur du pont thermique	☺ observée ou mesurée 2,48 m
Linéaire Mur Ouest (à droite du refend)	Type de pont thermique	☺ observée ou mesurée Refend - Mur
	Type isolation	☺ observée ou mesurée ITI
	Longueur du pont thermique	☺ observée ou mesurée 2,48 m
Linéaire Fenêtre Cuisine+sdb+chb3 Mur Nord	Type de pont thermique	☺ observée ou mesurée Menuiseries - Mur
	Type isolation	☺ observée ou mesurée ITI
	Longueur du pont thermique	☺ observée ou mesurée 14,28 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	☺ observée ou mesurée 5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	☺ observée ou mesurée Oui
	Position menuiseries	☺ observée ou mesurée Nu intérieur
Linéaire Fenêtre Séjour+chb3+chb1 Mur Sud	Type de pont thermique	☺ observée ou mesurée Menuiseries - Mur
	Type isolation	☺ observée ou mesurée ITI
	Longueur du pont thermique	☺ observée ou mesurée 14,28 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	☺ observée ou mesurée 5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	☺ observée ou mesurée Oui
	Position menuiseries	☺ observée ou mesurée Nu intérieur
Linéaire Porte entrée Mur Sud	Type de pont thermique	☺ observée ou mesurée Menuiseries - Mur
	Type isolation	☺ observée ou mesurée ITI
	Longueur du pont thermique	☺ observée ou mesurée 5,3 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	☺ observée ou mesurée 5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	☺ observée ou mesurée Non
	Position menuiseries	☺ observée ou mesurée Nu intérieur

Fiche technique du logement (suite)

	donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée	
Radiateur électrique à accumulation	Type d'installation de chauffage	observée ou mesurée	Installation de chauffage avec insert ou poêle bois ou biomasse en appoint	
	Type générateur	observée ou mesurée	Radiateur électrique à accumulation	
	Surface chauffée	observée ou mesurée	99,33 m²	
	Année d'installation	observée ou mesurée	2013	
	Energie utilisée	observée ou mesurée	Electricité	
	Présence d'une ventouse	observée ou mesurée	Non	
	Présence d'une veilleuse	observée ou mesurée	Non	
	Type émetteur	observée ou mesurée	Radiateur électrique à accumulation	
	Surface chauffée par émetteur	observée ou mesurée	99,33 m²	
	Type de chauffage	observée ou mesurée	Divisé	
	Equipement d'intermittence	observée ou mesurée	Par pièce avec minimum de température	
	Présence de comptage	observée ou mesurée	Non	
	Insert	Type d'installation de chauffage	observée ou mesurée	Installation de chauffage avec insert ou poêle bois ou biomasse en appoint
		Type générateur	observée ou mesurée	Insert
Surface chauffée		observée ou mesurée	99,33 m²	
Année d'installation		observée ou mesurée	2006	
Energie utilisée		observée ou mesurée	Bois	
Type de combustible bois		observée ou mesurée	Bûches	
Présence d'une ventouse		observée ou mesurée	Non	
Présence d'une veilleuse		observée ou mesurée	Non	
Type émetteur		observée ou mesurée	Autres équipements	
Surface chauffée par émetteur		observée ou mesurée	0 m²	
Type de chauffage		observée ou mesurée	Divisé	
Equipement d'intermittence		observée ou mesurée	Absent	
Présence de comptage		observée ou mesurée	Non	
Chauffe-eau vertical		Type générateur	observée ou mesurée	Chauffe-eau vertical
	Année installation	observée ou mesurée	2012	
	Energie utilisée	observée ou mesurée	Electricité	
	Type production ECS	observée ou mesurée	Individuel	
	Pièces alimentées contiguës	observée ou mesurée	Non	
	Production en volume habitable	observée ou mesurée	Oui	
	Volume de stockage	observée ou mesurée	300 L	
	Type de ballon	observée ou mesurée	Chauffe-eau vertical	
Ventilation	Catégorie de ballon	observée ou mesurée	B ou 2 étoiles	
	Type de ventilation	observée ou mesurée	VMC SF Auto réglable après 2012	
	Année installation	document fourni	2013	
	Plusieurs façades exposées	observée ou mesurée	Oui	
	Menuiseries avec joints	observée ou mesurée	Oui	

équipements

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

CONTROLE DES RACCORDEMENTS AUX COLLECTEURS

En Application du Code de l'Urbanisme (articles R.111-8 à R. 111-12 le mélange des eaux usées et des eaux pluviales est interdit, sauf dérogation)

A	INFORMATIONS GENERALES		
A.1	DESIGNATION DU BATIMENT		
Nature du bâtiment : Maison individuelle		Propriété de: Monsieur et Madame	
Cat. du bâtiment : Habitation (Maisons individuelles)		Résidence Coyolles 3 Rue Rene Lucot	
Référence Cadastre : BL 605 - BL 611		02600 VILLERS-COTTERÊTS	
Date du Permis de Construire : 2013			
Adresse : Résidence Coyolles 3 rue Rene Lucot			
02600 VILLERS-COTTERÊTS			
A.2	DESIGNATION DU DONNEUR D'ORDRE		
Nom :	Monsieur et Madame	Documents fournis :	Néant
Adresse :	Résidence Coyolles 3 Rue Rene Lucot	Moyens mis à disposition :	Néant
	02600 VILLERS-COTTERÊTS		
Qualité :			

RESEAU COLLECTIF

RESEAU UNITAIRE : OUI NON
 RESEAU SEPARATIF : OUI NON

BRANCHEMENT INDIVIDUEL D'EAUX USEES

- REGARD VISIBLE : OUI NON
 - ECOULEMENT PERMANENT VISIBLE : OUI NON
 - DEGRAISSEUR : OUI NON SI OUI VOLUME :
M3

RESEAU COLLECTIF D'EAUX PLUVIALES

- REGARD DU RESEAU COLLECTIF D'EAUX PLUVIALES..... OUI
 NON

(L'examen consiste à ouvrir le tampon du réseau sous chaussée à l'aval du raccordement privé et à observer les variations éventuelles du débit en faisant fonctionner les chasses d'eau ou robinets de l'immeuble)

- L'ÉCOULEMENT VARIE DANS LE RESEAU EAUX PLUVIALES. OUI
 NON

TEST A LA FLUORESCEINE

Le test au produit traceur est effectué lorsque l'accès aux différents branchements particuliers n'est pas possible, le produit traceur est introduit dans une cuvette de W.C. par exemple.

- RESULTAT DU TEST :

.....Raccordé.....
 ...

CONCLUSION DU CONTROLE /

..... Conforme

B CACHET DU DIAGNOSTIQUEUR	
Signature et Cachet de l'entreprise <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; width: fit-content; margin: 0 auto;"> SARL DB EXPERTISE 2 Boulevard Jeanne d'Arc 02200 SOISSONS Siret 492641287 APE 743 B Tel. 03.23.96.21.49 </div>	Date d'établissement du rapport : Fait à SOISSONS le 18/01/2024 Cabinet : DB EXPERTISE Nom du responsable : BUREAU Damien Nom du diagnostiqueur : Erreur ! Source du renvoi introuvable.

Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité, et avec l'accord écrit de son signataire.

Ce rapport ne peut être utilisé pour satisfaire aux exigences du repérage avant démolition ou avant travaux.

UDANOU 23237 18.01.24 A

SARL DB EXPERTISE
 2 Boulevard Jeanne d'Arc – 02200 SOISSONS
 Téléphone : 03.23.96.21.49 – E-mail : contact@dbexpertise.fr
 RCS 49264128700031 – APE 7120 B
www.dbexpertise.fr